



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, session 2020**

N° J2E52IGEEES1

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, au titre de l'année 2020 :

Monsieur RUH Jean-Christophe, ingénieur de recherche de 1ère classe, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame LOGNON Danielle, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Lorraine, Nancy.

Madame DUDKA Pauline, attachée d'administration de l'Etat, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur YANASMA Dursun, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MURA-MOREL Christelle, attachée principale d'administration de l'Etat, Lycée Polyvalent Blaise Pascal, Colmar.

Madame WEYRICH Gabrielle, ingénieure d'études hors classe, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur HEUSSER Hervé, attaché d'administration de l'Etat, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

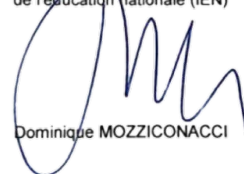
Monsieur HOFFBECK Sébastien, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 23/06/2020

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI